

CSE SSCT de plus de 50 salariés 1er mandat -formation Initiale

ÉLU·E DANS UN CSE DE PLUS DE 50 SALAIRES, CETTE FORMATION INITIALE EST RÉGLEMENTAIRE. VOUS Y DECOUVRIREZ LE FONCTIONNEMENT DU CSE AINSI QUE LES MOYENS D'AGIR EN TANT QUE REPRÉSENTANT DU PERSONNEL AU REGARD DU DOMAINE SSCT. CETTE FORMATION EST AGREE CSE SSCT N° : 85 808 (DRIETS ILE DE FRANCE).

Objectifs

1. Développer les attitudes à déceler et à mesurer les risques professionnels et les capacités d'analyse des conditions de travail
2. S'initier aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail

Public Visé

Secteur Privé : élu·e·s au CSE ou représentant·e de proximité selon les attributions prévues dans l'accord d'entreprise

Pré Requis

Aucun pré-requis, formation réglementaire initiale de représentant·e du personnel au CSE en charge des attributions santé au travail (élu·e·s ou représentant·e·s de proximité selon les attributions prévues par l'accord d'entreprise)

Objectifs pédagogiques

Développer les attitudes à déceler et à mesurer les risques professionnels et les capacités d'analyse des conditions de travail. S'initier aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail.

Méthodes et moyens pédagogiques

Pédagogie active, interrogative et affirmative

Qualification Intervenant(e)s

Animateurs de formation, Référent Handicap, Inspecteur du travail

Parcours pédagogique

- Rôle et fonctionnement du CSE et de la commission en matière de santé, sécurité et conditions de travail et liens avec la commission SSCT
- Informations et consultations obligatoires du CSE en matière de SSCT
- Moyens d'action du représentant du personnel en CSE et du membre de la commission
- Positionnement à l'égard des autres acteurs de la santé au travail
- Obligations de l'employeur en matière de santé au travail
- Analyse du travail et impact sur la santé des salariés
- Principes et outils de prévention des risques professionnels
- Champ des conditions de travail
- Axes revendicatifs en matière de qualité de vie au travail
- Les documents obligatoires (PAPRIACT, Document Unique Evaluation des Risques ...)
- Sensibilisation à la méthode « Arbre des causes » et à l'emploi des salariés en situation de handicap

FORMATION INITIALE CSE réglementaire

Méthodes et modalités d'évaluation

Auto-évaluations sur le fonctionnement de l'instance et sur son rôle de représentant du personnel

Modalités d'Accessibilité

bâtiment ERP PMR - nous contacter contact@irefe.fr pour nous indiquer vos besoins spécifiques

Durée

35.00 Heures
5 Jours

Effectif

8 à 14 personnes



Contactez-nous !

Manina MARGUERITTE
formatrice consultante, responsable formation

Tél. : 0142038427
Mail : manina.margueritte@irefe.fr

IREFE - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11750804075